

Avertissement aux visiteurs

Les projets présentés ont pour but de matérialiser une vision du futur, intégrant le projet de la 3^e correction du Rhône ainsi que les prochains développements de la ville. Ils se veulent illustratifs et réalistes, avec souvent des photomontages permettant de s'immerger dans ces ambiances.

Il est donc important de préciser qu'il ne s'agit, à ce stade, que d'une vision, dont la mise en œuvre se fera par étapes, sur une longue durée, avec d'importants ajustements en fonction du développement des projets, des opportunités ou des contraintes. Les nombreuses personnes concernées par des importants changements prendront connaissance pour la première fois à travers cette exposition de l'avenir de leur quartier, de leur maison, de leur entreprise ou de leur terrain. C'est l'avantage de cette vision : tracer des lignes, des perspectives sur le long terme, en toute transparence. Par contre, cela ne se substitue en rien au travail de partenariat et d'affinage qui se fera dans le cadre de l'établissement des différents projets, tant de la ville que du canton. A chaque étape, la vision sera précisée ou adaptée, les travaux échelonnés ou modulés pour satisfaire une majorité des personnes concernées qui pourront donner leur avis sur le dossier de détail lors de la mise à l'enquête publique.

Departement des transports, de l'habitat et de l'environnement
Service des routes et des eaux d'état
Departement Es Weiler, Bau und Umwelt
Departament da Strassaschaff und Plazassan



3^e correction du Rhône,
sécurité pour le futur



VILLE DE SION

La 3^e correction du Rhône : une opportunité unique de redéfinir notre rapport au fleuve



Tony Arborino
Chef de la section Protection
contre les crues du Rhône

La 3^e correction du Rhône a pour ambition de protéger durablement les habitants de la plaine du Rhône ainsi que leurs biens les plus précieux. La sécurité est le moteur de ce projet, c'est l'élément central. Les animations que vous pouvez voir sur les écrans en témoignent.

Mais cet aménagement du Rhône n'est pas l'affaire que des techniciens. Il concerne toute la population. C'est pour elle que nous travaillons. Et c'est pour elle que nous proposons de repenser notre rapport au fleuve, de profiter de cette opportunité rare, à travers le grand chantier de la 3^e correction, d'offrir un fleuve plus convivial, plus humain. Car finalement ce fleuve appartient à chaque valaisan. C'est donc légitime qu'il revienne à la population. Qu'on aménage ses berges pour les loisirs, la détente, pour nous et nos enfants.

C'est cette dimension sociale du projet, particulièrement importante dans le secteur de la traversée de la capitale, qui a amené le canton, la ville et l'EPFZ dans un premier temps, à esquisser les liens possibles entre le fleuve et la ville. Le travail des étudiants de l'EPFZ «Sion-sur-Rhône» a mis en évidence cet énorme potentiel. Et il a montré l'intérêt de la population pour ce type d'aménagement.



Une postale émise de Sion-sur-Rhône, atelier d'habitat EPFZ, 2008/2010

Ce travail a donc été poursuivi, toujours dans un esprit de collaboration entre la ville et le canton, par le biais d'un concours d'urbanistes dont vous pourrez voir les résultats dans cette exposition. Le but de cette démarche : définir une vision commune servant de référence pour la réalisation des projets à venir.

La première étape de réalisation de cette vision se fera à travers la correction du Rhône. Le dossier de la mesure prioritaire de Sion reprendra directement la perspective illustrée pour l'affiner et la mettre en œuvre, avec la collaboration du lauréat, dont vous découvrirez le travail à la fin de l'exposition.

Bonne visite, et à bientôt sur les berges du Rhône!